

LE JOURNAL DE L'EXPORT

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'AGENCE CÔTE D'IVOIRE EXPORT

SOUS LES PROJECTEURS

C'NOS ORIGINES :
QUAND L'ART CÉRAMIQUE
FAIT RAYONNER L'IDENTITÉ
IVOIRIENNE

2 • ÉDITO

3 • À LA UNE

- 4 • AFRETAIL 2026 : l'Agence Côte d'Ivoire Export renforce la visibilité des entreprises ivoiriennes à l'international
- 6 • Mosaïque de photos

7 • RÉCAP DES ACTIVITÉS

- 8 • Mai - juin - juillet 2026

15 • ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 16 • Août - septembre - octobre 2026

17 • SOUS LES PROJECTEURS

- 18 • C'NOS ORIGINES : quand l'art céramique fait rayonner l'identité ivoirienne.

20 • LUCARNE

- 21 • Echos de la 3e édition du Programme Fondements de la Durabilité d'Entreprise (FDE) du Pacte Mondiale des Nations Unies – Bientôt la 6e et dernière session

23 • INTELLIGENCE COMMERCIALE

- 24 • Actu - les exportations, finalité transversale du pnd 2026-2030
- 25 • Accès aux marchés - l'europe s'ouvre davantage au mercosur : quels enjeux pour les exportateurs ivoiriens ?
- 26 • Accès aux marchés - Le marché indien en quête de coton
- 27 • Regards sur la Côte d'Ivoire - OMC : la côte d'ivoire citée en exemple pour ses progrès en matière de transparence réglementaire.
- 28 • Data export - 3,2 millions de dollars d'excédent : la performance ivoirienne sur le tapioca
- 29 • Brèves alertes



LE JOURNAL DE L'EXPORT

Bulletin d'information trimestriel de l'Agence Côte d'Ivoire Export

Édité par : Agence Côte d'Ivoire Export

Directeur de publication : Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général Agence Côte d'Ivoire Export

Équipe éditoriale : Direction Communication, Direction Information Commerciale et Prospective, Direction du Développement des marchés

Coordination et diffusion : Direction Communication

Contact : communication@cotedivoireexport.ci

© 2025 Côte d'Ivoire Export – Tous droits réservés



Doubler notre présence dans le commerce mondial.

À travers son plan National de Développement 2026-2030, la Côte d'Ivoire se fixe un objectif ambitieux : porter sa part dans les exportations mondiales de 0,086 % à 0,175 % d'ici 2030. Autrement dit, en cinq ans, notre pays ambitionne de doubler sa présence dans le commerce mondial. Cet objectif ne pourra être atteint par la seule croissance des volumes exportés. Il implique de transformer davantage nos matières premières, de renforcer nos chaînes de valeur et de permettre à un plus grand nombre d'entreprises ivoiriennes de se positionner durablement sur les marchés internationaux.

Le PND fixe d'ailleurs des cibles précises : porter le taux de transformation locale à 50 % pour le cacao, 44,55 % pour l'anacarde et 100 % pour l'hévéa à l'horizon 2030. Ces chiffres traduisent une même ambition : créer davantage de valeur en Côte d'Ivoire avant d'exporter.

L'Agence Côte d'Ivoire Export voit dans ces objectifs une feuille de route autant qu'un engagement. Accompagner les entreprises, renforcer leur préparation à l'international et les aider à conquérir de nouveaux marchés constitue notre contribution à cette ambition nationale. En effet, au-delà des statistiques, la promesse du PND est claire, faire en sorte que davantage d'entreprises ivoiriennes trouvent leur place dans le commerce mondial.

Dr. Kaladji FADIGA

Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export



À LA UNE

LE JOURNAL DE
L'EXPORT



Du mardi 30 juin au mercredi 1er juillet 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris part à AFRETAIL 2026 à Paris, où la Côte d'Ivoire était Pays invité d'honneur sous le concept « Côte d'Ivoire, Terre de champions ». Cette participation, marquée par la présence de **Son Excellence M. Anthelm Prosper ANGUI, Premier Conseiller de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France**, s'inscrivait dans la volonté de promouvoir les atouts de l'environnement des affaires ivoirien, de renforcer la visibilité des entreprises nationales et de créer de nouvelles opportunités de développement à l'international.

L'Agence Côte d'Ivoire Export était représentée par M. Pierre-André AMON D'ABY, Directeur de l'Information Commerciale, de l'Intelligence Économique et de la Prospective, et Mme Rami KONE, Cheffe de Département Manifestations Commerciales, aux côtés du GUDE PME et du GUCE.



Une première journée placée sous le signe des opportunités d'affaires.

Le lancement officiel d'AFRETAIL 2026 a réuni investisseurs, enseignes internationales, développeurs de centres commerciaux, experts du retail et décideurs économiques venus explorer les opportunités offertes par les marchés africains.

À travers son espace « Investment & Business Lounge », la Côte d'Ivoire a présenté les atouts de son environnement des affaires, le dynamisme de son secteur privé ainsi que le potentiel de ses entreprises. Les conférences, panels de haut niveau, rencontres B2B et échanges stratégiques ont permis de renforcer l'attractivité de la destination Côte d'Ivoire auprès d'investisseurs et de partenaires économiques internationaux.

Une immersion pour apprendre des modèles de réussite du retail français.

La deuxième journée de la mission a été consacrée à une immersion auprès de plusieurs acteurs majeurs du retail français.

Cette démarche avait pour objectif de permettre aux entreprises ivoiriennes de s'inspirer des modèles de réussite français afin de mieux préparer leur développement sur les marchés français et européens.

Au cours de cette journée, les participants ont approfondi plusieurs thématiques stratégiques telles que la protection des marques, le maintien du leadership, le développement du social commerce, la compréhension des nouvelles dynamiques du marché français, les opportunités d'échanges économiques entre l'Afrique et l'Europe ainsi que les stratégies d'accès aux grands magasins.

Au-delà du partage d'expériences, cette immersion a permis d'ouvrir des perspectives de coopération concrètes entre l'Agence Côte d'Ivoire Export et plusieurs organisations françaises.

Des échanges prometteurs ont notamment été engagés avec PROCOS, en vue de la signature d’une convention de partenariat portant sur le partage d’informations commerciales, d’études sectorielles et de données de marché relatives aux marchés français et européen.

Des discussions ont également été amorcées avec le Groupement du Patronat Francophone afin d’explorer les possibilités d’accompagnement des entreprises ivoiriennes dans leur implantation sur les marchés francophones, ainsi que la mobilisation de partenaires techniques et financiers susceptibles de renforcer les dispositifs d’accompagnement proposés par l’Agence Côte d’Ivoire Export.

Une mission tournée vers l’internationalisation des entreprises ivoiriennes.



À travers sa participation à AFRETAIL 2026, l’Agence Côte d’Ivoire Export réaffirme son rôle d’acteur de référence dans l’accompagnement des entreprises ivoiriennes à l’international.

En facilitant leur accès aux grands rendez-vous économiques internationaux, en favorisant les rencontres avec des partenaires stratégiques et en créant des passerelles

vers les marchés extérieurs, l’Agence poursuit sa mission de renforcer la compétitivité des entreprises ivoiriennes et de promouvoir durablement le Made in Côte d’Ivoire sur les marchés internationaux.





I- DÉFINITION DES THÈMES

RÉCAP DES ACTIVITÉS

LE JOURNAL DE
L'EXPORT

Accès aux marchés internationaux : les entreprises outillées pour répondre aux exigences des marchés.

Le jeudi 30 avril 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, a organisé à l'Hôtel Tiama la 3^e session de La Matinale de l'Export consacrée aux normes et certifications internationales.

Animée autour des enjeux de conformité à l'export, cette rencontre a permis aux entreprises participantes de mieux appréhender les standards requis pour accéder aux marchés internationaux. Représentant le Directeur Général, M. Vamé COULIBALY a rappelé l'importance d'une culture forte de la qualité pour renforcer la compétitivité des entreprises ivoiriennes à l'international



Partenariat stratégique : 515 millions de FCFA pour accélérer les exportations ivoiriennes.

Le 6 mai 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export et TradeMark Africa (TMA) ont franchi une étape importante en signant à Abidjan une charte projet relative à la facilitation des échanges. Cet accord s'est conclu en marge du 6^e Comité national de surveillance du programme de facilitation des échanges.

Dotée d'un budget global de 515 millions de FCFA, cette initiative conjointe vise à propulser la compétitivité du secteur privé ivoirien. Le programme s'articule autour de trois piliers stratégiques : la digitalisation de l'offre exportable pour moderniser l'accès aux marchés ; l'accompagnement structuré des entreprises dans leur montée en gamme et la promotion commerciale ciblée pour accroître la visibilité des produits locaux à l'échelle internationale.

Ce partenariat stratégique vient renforcer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), offrant ainsi aux entreprises ivoiriennes un levier majeur pour étendre leurs empreintes sur les marchés régionaux et globaux.

Coopération Côte d'Ivoire - Chine : Cap sur l'innovation pour les PME ivoiriennes.

Du jeudi 14 au mercredi 27 mai 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris une part active au « Séminaire sur le développement des PME en Côte d'Ivoire », organisé à Changsha en République populaire de Chine sous l'égide de CHINA AID.

Véritable tremplin pour l'entrepreneuriat national, cette immersion a permis à 07 PME ivoiriennes de se frotter aux meilleures pratiques mondiales en matière d'innovation, de transformation digitale et de compétitivité internationale. Conduite par le Dr Hugues Amichia, Assistant du Directeur Général et Chargé du Suivi-Évaluation de l'Agence, la délégation ivoirienne a profité de cette mission pour nouer des contacts stratégiques. Ces échanges approfondis avec les partenaires chinois visent un objectif clair : identifier de nouvelles opportunités concrètes et pérennes pour propulser les PME ivoiriennes sur les marchés mondiaux.



PCCET : 24 entreprises ivoiriennes renforcent leurs capacités à l'export.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises ivoiriennes à l'international, l'Agence Côte d'Ivoire Export a organisé, du lundi 11 au vendredi 15 mai 2026 à Grand-Bassam, un atelier de formation dédié aux PME bénéficiaires du programme d'accompagnement à l'export du Projet des Chaînes de valeur Compétitive pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET) PCCET, financé par la Banque mondiale.

Pendant cinq jours, 24 entreprises issues de filières à fort potentiel export ont été formées sur des thématiques stratégiques liées à l'accès aux marchés internationaux : réglementation douanière, conformité, prospection commerciale et participation aux foires et salons internationaux. La session consacrée aux manifestations commerciales a été animée par S.E.M. Victor OULOPOHI, Expert Consultant en Technique de Promotion du Commerce International à l'Agence Côte d'Ivoire Export.



Expositions universelles : la Côte d'Ivoire se prépare pour Belgrade 2027 et Riyadh 2030

Du mercredi 20 au jeudi 21 mai 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a participé à Tunis à un programme de renforcement des capacités organisé conjointement par le Bureau International des Expositions (BIE) et le CEPEX. Cette formation, préparatoire à l'Expo Belgrade 2027 et à l'Expo 2030 Riyadh, a permis aux pays participants d'approfondir leur compréhension des enjeux stratégiques, logistiques et promotionnels liés aux expositions universelles et spécialisées.

Chargée de préparer la participation de la Côte d'Ivoire aux prochaines expositions, l'Agence Côte d'Ivoire Export a profité de cette occasion pour consolider ses compétences et développer ses outils en vue de concevoir une présence nationale structurée et ambitieuse. Pour l'Agence, ces grands rendez-vous internationaux constituent de véritables vitrines de promotion de l'offre économique, culturelle et technologique ivoirienne. Cette démarche vise donc à doter la Côte d'Ivoire des leviers nécessaires pour valoriser son positionnement sur la scène mondiale.

11e session des Vendredis de l'Export : mieux cibler pour mieux exporter .

Le vendredi 22 mai 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a organisé la 11e session des Vendredis de l'Export, dédiée au choix des marchés d'exportation.

Animée par M. Vamé COULIBALY, Directeur du Développement de la Compétitivité des Entreprises et du Renforcement des Capacités, cette session a permis aux entreprises participantes de renforcer leurs connaissances sur les critères stratégiques de sélection des marchés internationaux. À travers cette initiative, l'Agence poursuit son engagement en faveur du renforcement des capacités des entreprises ivoiriennes.



Distinctions : l'Agence Côte d'Ivoire Export célèbre deux ambassadeurs du Made in Côte d'Ivoire.

Le jeudi 04 juin 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a reçu à son siège, deux figures emblématiques de l'artisanat ivoirien, venues présenter à son Directeur Général, Dr Kaladji FADIGA, les distinctions récemment obtenues pour leur contribution au développement économique et à la valorisation du Made in Côte d'Ivoire.

Maître Viviane KOUAMÉ, artisan Chocolatière et ambassadrice du Made in Côte d'Ivoire, a été récompensée du Grand Prix Panafricain des Leaders, dans la catégorie « Meilleur Manager et Promoteur de la Transformation Locale en Côte d'Ivoire », honorant son engagement en faveur de la transformation du cacao ivoirien et du rayonnement du savoir-faire national.



À ses côtés, M. Roger BANGO, artisan styliste fondateur de KORHA CRÉATION, figure parmi les entreprises innovantes retenues dans la première cohorte du programme Pépites-CI 2030, une initiative stratégique visant à faire émerger les futurs champions économiques ivoiriens.

L'Agence Côte d'Ivoire Export se réjouit de ces succès qui contribuent au rayonnement du Made In Côte d'Ivoire et réaffirme son engagement à accompagner les entreprises ivoiriennes dans leur développement à l'international.



L'Agence Côte d'Ivoire Export au coeur de la création du label «Made In Côte d'Ivoire».

Le jeudi 25 juin 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a organisé, aux côtés du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat à l'atelier de réflexion consacré à la création du label « **Made In Côte d'Ivoire** ».

Véritable outil de promotion économique, le label « Made in Côte d'Ivoire » ambitionne de fédérer les labels existants autour d'une identité commune, gage de qualité, de traçabilité et d'origine nationale, tout en renforçant la compétitivité des entreprises ivoiriennes sur les marchés nationaux et internationaux.

Les travaux ont permis d'examiner et d'enrichir les différents documents de référence relatifs à la gouvernance du label, aux conditions d'adhésion, aux mécanismes de contrôle ainsi qu'à la stratégie de promotion des produits ivoiriens.

Cette étape marque une avancée importante vers l'opérationnalisation du dispositif national de labellisation et la valorisation du savoir-faire ivoirien sur les marchés internationaux.



12^e session des Vendredis de l'Export : Les entreprises ivoiriennes outillées pour les marchés internationaux.

Les marchés internationaux offrent de nombreuses opportunités, à condition d'en maîtriser les exigences. A cet effet, le vendredi 26 juin 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a organisé la 12^e session des Vendredis de l'Export, consacrée au thème : « Les normes d'accès et les exigences des marchés d'exportation ».

Animée par M. Marc LOBA, Économiste, Administrateur principal des services financiers et Conseiller Technique du Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export, cette rencontre a réuni des chefs d'entreprises et porteurs de projets désireux de renforcer leurs connaissances.

En créant un espace permanent d'information, de partage d'expériences et de renforcement des capacités, l'Agence Côte d'Ivoire Export poursuit ainsi son engagement à promouvoir une offre ivoirienne compétitive sur les marchés régionaux et internationaux.



Après le Japon, cap sur la Chine : la Côte d'Ivoire prépare sa participation à la CIIE 2026.

Le mardi 30 juin 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export et l'Ambassade de la République Populaire de Chine en Côte d'Ivoire ont organisé une conférence consacrée à la politique de tarif douanier zéro et aux opportunités d'accès au marché chinois à travers la China International Import Expo (CIIE) 2026.

Cette rencontre a notamment enregistré la participation de S.E.M. WU Jie Ambassadeur de la Chine en Côte d'Ivoire, M. Baba TOURE, Directeur Général du Commerce Extérieur, représentant le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, de Dr Kaladji FADIGA, Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire Export, ainsi que de M. LI Chengyao Conseiller économique de l'Ambassade de Chine.



Pour sa part, Dr Kaladji FADIGA a rappelé que « les opportunités existent, mais elles ne produisent de résultats que lorsque les entreprises sont suffisamment préparées pour les saisir ». Il a réaffirmé l'engagement de l'Agence Côte d'Ivoire Export à accompagner les entreprises ivoiriennes à travers le renforcement de leurs capacités, leur préparation aux exigences des marchés internationaux et leur participation aux grandes manifestations commerciales.

Cette conférence marque une nouvelle étape dans les préparatifs de la participation ivoirienne à la CIIE 2026 qui se tiendra du 5 au 10 novembre 2026, où la Côte d'Ivoire mettra en avant l'excellence du Made in Côte d'Ivoire et le savoir-faire de ses entreprises.



L'Agence Côte d'Ivoire Export acteur du dispositif T.A.I.

Les lundi 29 et mardi 30 juin 2026 à Jacqueville, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris une part déterminante à l'atelier de revue des programmes et projets communautaires financés par la Commission de l'UEMOA en Côte d'Ivoire.

Représentée par Dr Hugues Amichia, Point Focal du programme Talents Africains à l'International (T.A.I.), l'Agence a apporté une contribution décisive aux réflexions stratégiques visant à évaluer les performances de ce dispositif et à optimiser son impact.

A travers cette implication, l'institution réaffirme son engagement profond en faveur de l'intégration économique régionale, du développement des compétences et de la mobilité des talents au sein de l'espace UEMOA.



L'Agence Côte d'Ivoire Export contribue à l'évaluation de la mise en œuvre de la ZLECAf en Côte d'Ivoire.

Du mardi 30 juin au vendredi 3 juillet 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export prend part à Assinie à la réunion du Groupe d'Experts consacrée à l'examen de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) en Côte d'Ivoire.

Organisée par le Secrétariat Général de la ZLECAf, cette rencontre réunit les administrations publiques, les agences nationales et les représentants du secteur privé afin d'examiner et d'enrichir le projet de rapport national sur la mise en œuvre de l'Accord.

À travers sa participation, l'Agence Côte d'Ivoire Export, représentée par M. Jean-Marc KOBLAVI, Responsable de la Compétitivité et du Renforcement des Capacités à l'Export et point focal ZLECAF au niveau de l'Agence, contribue aux réflexions visant à renforcer l'accès des entreprises ivoiriennes aux opportunités offertes par le marché continental.



La Côte d'Ivoire renforce son engagement pour le développement du commerce en Afrique de l'Ouest.

Du mardi 7 au jeudi 9 juillet 2026, la Côte d'Ivoire, à travers l'Agence Côte d'Ivoire Export, a pris part à la 6^e Assemblée Générale Annuelle du Réseau des Organisations de Promotion du Commerce (ROPC) de la CEDEAO, organisée à Dakar (Sénégal).

Cette rencontre stratégique réunit les agences nationales de promotion du commerce des États membres, aux côtés de la Commission de la CEDEAO et du Centre du Commerce International (ITC).

Conduite par son Directeur Général, Dr Kaladji FADIGA, la délégation de l'Agence Côte d'Ivoire Export a contribué aux travaux visant à renforcer la coordination entre les Organisations de Promotion du Commerce, accélérer le développement des exportations et favoriser une intégration économique régionale plus dynamique, conformément à la Vision 2050 de la CEDEAO.

L'Agence Côte d'Ivoire Export réaffirme ainsi son engagement à promouvoir le potentiel de la Côte d'Ivoire, à développer des partenariats stratégiques et à renforcer les opportunités offertes aux entreprises ivoiriennes sur les marchés régionaux et internationaux.

L'Agence Côte d'Ivoire Export accompagne les femmes et les jeunes vers les opportunités de la ZLECAf.

Les jeudi 09 et vendredi 10 juillet 2026 à San Pedro, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris part à l'atelier de formation sur les dispositifs institutionnels d'accompagnement des PME, organisé par le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf), dans le cadre de la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier.

Représentée par M. Jean-Marc KOBLAVI, Responsable de la Compétitivité et du Renforcement des Capacités à l'Export et Point focal ZLECAf, l'Agence Côte d'Ivoire Export a présenté ses offres de services et les dispositifs d'accompagnement destinés à préparer les PME ivoiriennes à tirer pleinement parti des opportunités offertes par le marché africain.

Au cours de ces deux journées, les participants ont également été sensibilisés aux enjeux de la ZLECAf, aux mécanismes de financement dédiés aux PME, aux outils de promotion commerciale ainsi qu'aux différents dispositifs institutionnels mis en place pour accompagner le développement des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes.

Pour l'Agence Côte d'Ivoire Export, cette participation s'inscrit pleinement dans sa mission de renforcement des capacités des entreprises ivoiriennes et de promotion des exportations. En rapprochant les entrepreneurs des dispositifs d'accompagnement existants.



L'Agence Côte d'Ivoire Export renforce son engagement pour une filière halal compétitive et tournée vers l'international.

Du jeudi 16 au samedi 18 juillet 2026 à Abidjan, l'Agence Côte d'Ivoire Export a pris une part active à la Halal Expo Afrique de l'Ouest (HEAO), rendez-vous majeur des acteurs du commerce, de l'investissement et de l'industrie halal en Afrique de l'Ouest.

Cette participation a été marquée par deux temps forts. D'une part l'Agence Côte d'Ivoire Export représenté par Dr Kaladji FADIGA, son Directeur Général, a procédé à la signature d'une convention-cadre de partenariat avec HALAL Côte d'Ivoire, M. Mohamed Djibril BELLO, Président-Directeur Général. Destinée à renforcer l'accompagnement des entreprises ivoiriennes vers la certification halal, leur préparation aux exigences des marchés internationaux et la promotion de leurs produits à l'export.

D'autre part, M. Vamé COULIBALY, Directeur du Développement de la Compétitivité des Entreprises et du Renforcement des Capacités à l'Agence Côte d'Ivoire Export, est intervenu sur le financement de l'industrialisation halal de l'Afrique de l'Ouest, où il a mis en lumière les enjeux liés à la compétitivité, à la certification et à l'accès des entreprises aux marchés internationaux.



L'Agence Côte d'Ivoire Export accompagne les femmes et les jeunes vers les opportunités de la ZLECAf.

Le vendredi 31 juillet 2026, l'Agence Côte d'Ivoire Export a organisé la 13^e édition des Vendredis de l'Export, consacrée au thème « Emballages durables : un levier de compétitivité et d'accès aux marchés internationaux ». Cette rencontre a suscité un vif intérêt auprès des entreprises venues renforcer leurs connaissances sur un enjeu désormais incontournable de la compétitivité à l'international.

Animée par M. Charles Désiré BOETE, Chef de Division Transit Opérationnel chez AGL et M. Abdoulaye DIOP Commercial chez SIPACK, cette session a permis d'aborder les exigences des marchés internationaux en matière d'emballages durables, les évolutions réglementaires, les attentes des consommateurs ainsi que les bonnes pratiques permettant aux entreprises d'améliorer leur compétitivité et de renforcer leur accès aux marchés d'exportation.

Au-delà des échanges avec les experts, cette rencontre a offert aux participants un cadre privilégié de partage d'expériences, de réseautage et d'apprentissage, leur permettant de repartir avec des solutions concrètes pour intégrer les enjeux de durabilité dans leur stratégie de développement.

Une fois de plus, à travers les Vendredis de l'Export, l'Agence Côte d'Ivoire Export poursuit sa mission de renforcement des capacités des entreprises ivoiriennes en leur apportant les connaissances, les outils et l'accompagnement nécessaires pour relever les défis du commerce international et réussir durablement sur les marchés régionaux et internationaux.





ÉVÉNEMENTS À VENIR

LE JOURNAL DE
L'EXPORT

AOÛT 2026

Agro-Alimentaire, Agriculture	ISTANBUL SALON DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES BOISSONS ET DES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION Du 14 au 15 Mai	TURQUIE (ISTANBUL EXPO CENTER)	Contacts : info@invitexpo.com +90 501 260 55 91
----------------------------------	--	--	---

Septembre 2026

Immobilier	BATIMAT Du 30 septembre au 03 octobre	PARIS (PARIS EXPO - PORTE DE VERSAILLE)	Contacts : +33 1 47 56 52 00
------------	---	---	---------------------------------

Octobre 2026

Agro-Alimentaire	FRUIT ATTRACTION (salon International du Secteur des Fruits et Légumes) Du 6 au 8 octobre	ESPAGNE (MADRID)	Contacts : customerservice@ifema.es +34 91 722 30 00
Agriculture, Agro-Alimentaire	SIAGRO (15^{ÈME} ÉDITION) Du 9 au 11 octobre	SÉNÉGAL (CENTRE DES EXPOSITIONS DE DIAMNIADIO DAKAR)	Contacts : sencomane@orange.sn senegal@ametrade.org (+221) 33 825 40 00 – 33 820 52 14
Agro-Alimentaire	SIAL : SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION Du 17 au 21 octobre	FRANCE (PARIS NORD VILLEPINTE)	Contacts : sumitha.nimala@comexposium.com +33 1 76 77 10 92

SOUS LES PROJECTEURS

LE JOURNAL DE
L'EXPORT



Transformer les symboles, les savoirs et les récits en œuvres d'art : telle est l'ambition portée depuis 2017 par Claudia GADOU, fondatrice des Ateliers C'NOS ORIGINES. À travers ses créations céramiques inspirées du patrimoine africain, C'NOS participe à la valorisation d'un savoir-faire ancestral tout en contribuant au rayonnement du Made in Côte d'Ivoire.

Une passion née de l'absence de représentations locales.



Avant de devenir entrepreneure, Claudia GADOU évoluait déjà depuis plusieurs années dans l'univers du carrelage et de la céramique. Au fil de son expérience dans la vente et le conseil, un constat s'impose à elle : les décorations inspirées des cultures africaines restent peu représentées dans les espaces modernes.

« Chaque fois qu'il fallait intégrer des éléments ethniques ou des références à nos cultures dans un projet de décoration, les solutions disponibles étaient limitées », explique-t-elle.

De cette réflexion naît alors une idée ambitieuse : créer une gamme de carreaux et d'objets décoratifs qui racontent l'histoire des peuples africains

et mettent en valeur leurs richesses culturelles. Ainsi voit le jour C'NOS ORIGINES, une marque dont le nom évoque un retour aux sources et une célébration des héritages culturels.

Faire parler les symboles et les traditions ivoiriennes.

Au cœur de chaque création se trouvent les symboles, les récits et les traditions qui composent l'identité culturelle africaine et surtout ivoirienne.

Les œuvres développées par l'atelier puisent notamment leur inspiration dans les symboles Adinkra, le syllabaire Bété, les motifs Baoulés, Sénoufo ou encore les célèbres toiles de Korhogo. Chaque pièce devient ainsi un support de transmission culturelle et un moyen de raconter une histoire.

Aujourd'hui, les tableaux céramiques figurent parmi les créations les plus appréciées de la marque. À travers des portraits, des fresques murales ou des carreaux décoratifs personnalisés, l'entreprise offre à ses clients la possibilité d'intégrer une part de leur identité culturelle dans leur environnement quotidien.

Le choix de l'artisanat comme exigence d'excellence.

Installé à Bingerville, l'atelier revendique une approche artisanale exigeante. Chaque pièce est réalisée à la main grâce à un travail minutieux d'incrustation et de décoration sur céramique.

Pour Claudia GADOU, l'artisanat

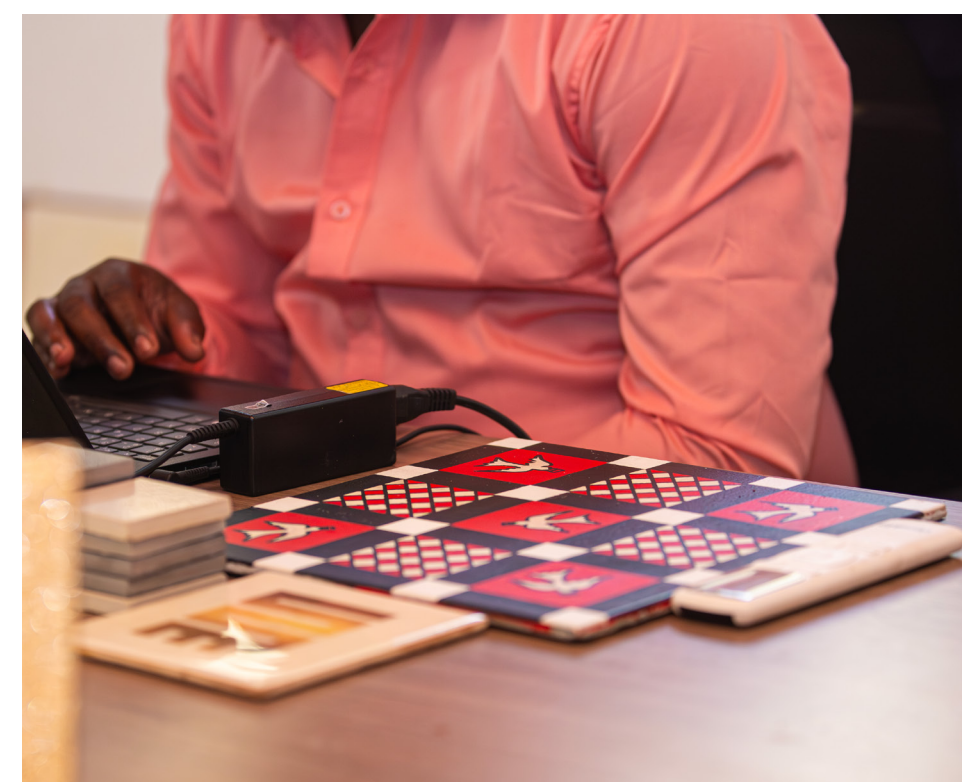
représente bien plus qu'une activité économique. « L'artisanat est le luxe africain. C'est l'art de la transmission, du savoir-faire et de la création. »

Dans un contexte où les productions industrielles dominent le marché, C'NOS ORIGINES fait le choix assumé de revenir aux fondamentaux du métier afin de préserver l'authenticité du geste artisanal.

Former aujourd'hui les artisans de demain.

Comme de nombreux acteurs du secteur, l'entreprise doit relever plusieurs défis, notamment celui de la formation et de la fidélisation de la main-d'œuvre qualifiée.

Cette volonté nourrit également une vision à long terme : La création d'un écosystème dédié aux métiers des arts, pensé comme un véritable lieu de vie, offrant aux artisans un cadre propice à la formation, au perfectionnement de leur savoir-faire, à l'innovation et à la transmission.





Une reconnaissance qui dépasse les frontières.

La qualité du travail réalisé par C'NOS ORIGINES lui a valu plusieurs distinctions prestigieuses.

L'entreprise a notamment été récompensée par le Prix du Projet de l'Année de la Fondation Orange. Plus récemment, elle a remporté le 1er Prix d'Excellence Régionale de l'UEMOA dans les Industries Créatives en 2025, une distinction obtenue face à 289 entreprises issues de l'espace communautaire.

Cette reconnaissance régionale vient confirmer la pertinence du positionnement de la marque et son potentiel de développement au-delà des frontières ivoiriennes.

L'export comme levier de rayonnement du savoir-faire ivoirien.

Dans cette dynamique de croissance, l'accompagnement de l'Agence Côte d'Ivoire Export joue un rôle déterminant. À travers les formations, les missions de prospection, les salons professionnels et les actions de mise en relation, l'Agence permet à l'entreprise de renforcer sa visibilité et de mieux appréhender les opportunités offertes par les marchés internationaux.

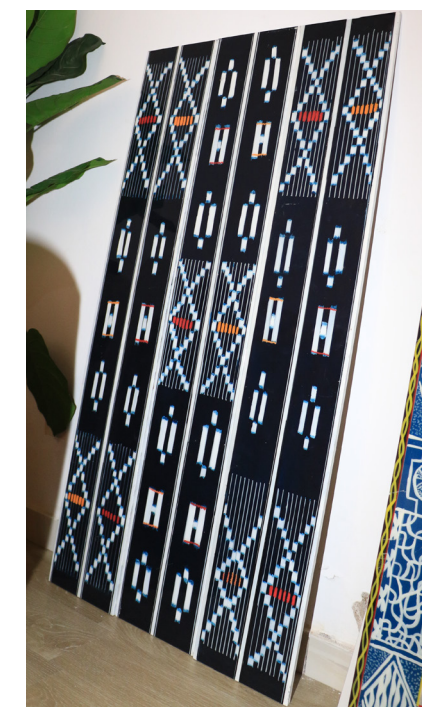
Pour la cheffe d'entreprise cet accompagnement constitue un véritable accélérateur de développement, facilitant l'accès à l'information stratégique, au réseautage et aux opportunités de collaboration à l'étranger.

Construire un héritage pour les générations futures.

Au-delà de ses ambitions commerciales, C'NOS ORIGINES porte une vision plus large : faire de l'artisanat un levier de valorisation culturelle et de développement économique.

À travers ses créations, l'entreprise démontre que le patrimoine ivoirien et africain peut être réinventé, modernisé et présenté au monde sous une forme contemporaine, sans jamais perdre son authenticité.

Une démarche qui s'inscrit pleinement dans la mission de l'Agence Côte d'Ivoire Export : promouvoir l'excellence du Made in Côte d'Ivoire et accompagner l'émergence de champions nationaux capables de faire rayonner le savoir-faire ivoirien sur les marchés régionaux et internationaux.





LUCARNE

LE JOURNAL DE
L'EXPORT

WE SUPPORT



ECHOS DE LA 3^e ÉDITION DU PROGRAMME FONDEMENTS DE LA DURABILITÉ D'ENTREPRISE (FDE) DU PACTE MONDIALE DES NATIONS UNIES – BIENTÔT LA 6^e ET DERNIÈRE SESSION



Cette dernière session impliquera des partages d'expériences entre membres du Pacte Mondial, des conseils pratiques pour réussir sa démarche de durabilité, des orientations particulières sur le Reporting sur les Progrès, dont la communication devra se faire au plus tard le 31 juillet 2026.

Il convient de rappeler que le Programme FDE s'adresse, en particulier, aux Dirigeants et cadres supérieurs des entreprises membres et non membres du Pacte mondial ; aux Responsables durabilité, ESG, RSE et stratégie ; aux Représentants des organisations patronales et d'affaires ; aux Organisations dont l'objet est de promouvoir la durabilité.

Le 14 avril 2026, le programme Fondements de la Durabilité d'Entreprise (FDE) a lancé sa troisième édition, sous le thème général « Défis et opportunités du développement durable en Afrique ». Cette initiative du Hub Afrique de United Nations Global Compact (UNGC) qui vise, à travers 6 sessions, à poursuivre sa mission de renforcement des capacités des entreprises en Afrique francophone afin d'intégrer des pratiques d'affaires durables, alignées sur les Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Objectifs de Développement Durable (ODD), se refermera dans le courant du mois de juillet 2026.

Ces sessions d'apprentissage ont pour objectif d'accompagner les entreprises participantes (grandes, moyennes et petites), du passage de la sensibilisation à l'effectivité de l'action en matière de durabilité d'entreprise.

La Formation FDE réunit des entreprises de toute l'Afrique francophone dans un format hybride, permettant une participation en présentiel et en ligne (notamment depuis Abidjan, Port-Louis, Kinshasa et Tunis), avec le parrainage du gouvernement français et des principales organisations patronales, notamment la CGECI et la CCI-CI, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire.

Avec une moyenne de 120 participants, regroupant les différentes régions concernées par ce programme, les dernières sessions ont été orientées autour des thèmes suivants : Concevoir une démarche de durabilité ; Droits humains et travail décent ; Agir en faveur de l'égalité entre les sexes ; L'adaptation au changement climatique. La 6e session permettra de conclure cette 3e édition du programme FDE autour du thème « Suivre ses progrès et valoriser sa démarche de durabilité ».



ÉVALUEZ DÈS MAINTENANT VOTRE MATURITÉ À L'EXPORT



**Identifier les
forces et axes
d'amélioration
de votre
entreprise**



**Mesurer votre
capacité à
conquérir des
marchés
internationaux**



**Bénéficier d'un
accompagnement
adapté pour vous
exporter, plus
sereinement**

**Prêt à franchir le cap?
Scannez le code QR**



INTELLIGENCE COMMERCIALE



LE JOURNAL DE
L'EXPORT

LES EXPORTATIONS, FINALITÉ TRANSVERSALE DU PND 2026-2030

Les exportations, finalité transversale du PND 2026-2030.

Adopté en Conseil des ministres le 4 février 2026, le Plan National de Développement 2026-2030 constitue le cadre de référence de la dernière phase de la Stratégie Côte d'Ivoire 2030. Les exportations y figurent comme une finalité transversale, présente dans l'ambition agricole, dans la politique d'industrialisation et dans la stratégie d'attraction des investissements. Le présent article examine la manière dont le Plan aborde le commerce extérieur, à partir de ses propres formulations et des données disponibles sur les principales filières.

Une base productive ancrée dans l'agriculture.

Le Plan situe l'agriculture au cœur de l'appareil exportateur. Le secteur « représente environ 50% des emplois et près de 60% des exportations » (PND 2026-2030, Document de synthèse, Pilier 2, p. 19). Cette prépondérance s'appuie sur des positions de premier plan sur les marchés mondiaux. La Côte d'Ivoire assure environ 45 % de l'offre mondiale de cacao (ICCO, mise à jour de février 2025 ; Agence Ecofin, octobre 2024) et demeure le premier producteur mondial d'anacarde, avec une production de noix brutes ayant atteint 1,55 million de tonnes en 2025 (Conseil du coton, de l'anacarde et du karité, 7 février 2026). Le diagnostic du Plan rappelle en outre que le pays est devenu « le 3ème pays transformateur et fournisseur mondial d'amandes de cajou

» (PND 2026-2030, Bilan diagnostic, §1.2, p. 10), après le Vietnam et l'Inde. La stratégie nationale prend donc appui sur un socle productif consolidé, dont la valorisation constitue l'enjeu central de la période.

La transformation locale comme axe structurant.

L'orientation dominante du Plan réside dans l'accroissement de la transformation locale, en réponse à une exportation encore largement dominée par les produits bruts. Le document observe que « la transformation locale du cacao a progressé, atteignant 42% en 2023-2024 contre 28% en 2019-2020 » (PND 2026-2030, Document de synthèse, Pilier 2, p. 19). Cette progression a porté le pays au premier rang mondial des broyeurs de fèves : environ 750 000 tonnes sont transformées localement pour une capacité installée de 1 065 000 tonnes, devançant désormais les Pays-Bas (Ministère de l'Agriculture, juin 2025). La filière anacarde suit une trajectoire comparable, sa transformation locale passant de 12,2 % en 2020 à plus de 36 % en 2024, sous l'effet d'une trentaine d'unités industrielles et de plus de quinze mille emplois directs (Portail de l'économie ivoirienne, février 2026).

Diversification des marchés et maîtrise des risques.

Au-delà de la production et de la transformation, le Plan assigne au commerce extérieur un objectif chiffré,

celui de « porter sa part dans les exportations mondiales de 0,086% en 2024 à 0,175% en 2030 » (PND 2026-2030, Document de synthèse, Pilier 3, p. 23), soit un doublement sur la période. Il en décline les instruments, parmi lesquels des guichets uniques dédiés à la « facilitation du commerce extérieur » (§1.3, p. 11) et une Bourse des Matières Premières Agricoles élargie pour « moderniser et structurer durablement la commercialisation des produits agricoles ». L'orientation s'étend au-delà de l'agriculture, les secteurs minier et énergétique étant appelés à viser « une transformation locale accrue » (Pilier 3, p. 23). Cette diversification répond également à un impératif de maîtrise des risques, la concentration sur quelques produits exposant les recettes à la volatilité des cours. L'épisode du cacao l'a illustré : après un cours supérieur à 10 000 dollars la tonne en 2024, le repli des prix a laissé le pays avec près de 200 000 tonnes invendues au début de 2026 (Reuters / AllAfrica, 27 février 2026).

Les orientations du PND 2026-2030 confèrent ainsi aux exportations une fonction d'indicateur de résultat de la stratégie de développement. La progression des ventes extérieures, leur montée en gamme et leur diversification mesureront la modernisation de l'agriculture, l'avancée de l'industrialisation et les gains de compétitivité recherchés à l'horizon 2030. La traduction de ces objectifs en filières structurées et en marchés consolidés relève de la mission de l'Agence Côte d'Ivoire Export.

ACCÈS AU MARCHÉ

L'EUROPE S'OUVRE DAVANTAGE AU MERCOSUR : QUELS ENJEUX POUR LES EXPORTATEURS IVOIRIENS ?

Le 1er mai 2026, les dispositions commerciales de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur sont entrées en application provisoire, marquant l'aboutissement de plus de vingt-cinq années de négociations entre les deux blocs. L'accord relie désormais l'Union européenne à l'Argentine, au Brésil, au Paraguay et à l'Uruguay au sein de l'une des plus vastes zones de libre-échange au monde. Cet accord constitue un développement majeur. S'il ne modifie pas directement les préférences commerciales dont bénéficient de nombreux pays africains, il renforce considérablement la compétitivité des exportateurs sud-américains sur plusieurs segments où ils sont déjà des concurrents directs.

Un avantage concurrentiel renforcé pour l'Amérique du Sud.

L'accord prévoit une réduction progressive ou immédiate des droits de douane sur une large gamme de produits agricoles et agroalimentaires provenant du Mercosur, tout en accordant des contingents préférentiels sur plusieurs produits sensibles. L'objectif affiché est d'accroître les échanges entre les deux blocs et de faciliter l'accès des produits sud-américains au marché européen.

La menace induite par cet accord pour les exportateurs africains est une intensification de la concurrence. Les acheteurs européens disposeront désormais d'un accès facilité à certains

produits provenant de puissances agricoles telles que le Brésil et l'Argentine, dont les coûts de production sont souvent très compétitifs.

La banane parmi les filières à surveiller.

La filière banane illustre particulièrement bien cette évolution. La Côte d'Ivoire est aujourd'hui le premier exportateur africain de bananes vers l'Union européenne. Or, l'amélioration des conditions d'accès accordées à plusieurs producteurs latino-américains pourrait accentuer la pression concurrentielle sur ce marché déjà très disputé. Historiquement, les réductions tarifaires accordées aux producteurs d'Amérique latine ont eu un impact direct sur la concurrence entre fournisseurs ACP et latino-américains.

Même si la banane n'est pas le principal produit visé par les dispositions les plus médiatisées de l'accord, l'effet global attendu est un renforcement de la présence commerciale sud-américaine dans les chaînes d'approvisionnement européennes, ce qui pourrait accroître la compétition pour l'accès aux linéaires et aux contrats d'approvisionnement.

Au-delà de la banane : cacao transformé, fruits tropicaux et produits agricoles.

Les effets indirects pourraient également concerner d'autres produits exportés par la Côte d'Ivoire vers l'Union

européenne. Le Brésil est déjà un acteur majeur du commerce mondial du sucre, du café, des jus de fruits et de plusieurs produits agricoles transformés. L'amélioration de son accès au marché européen pourrait accroître la concurrence sur certains segments où les exportateurs africains cherchent précisément à monter en gamme et à gagner des parts de marché.

Cette évolution intervient alors même que le Plan National de Développement 2026-2030 fixe à la Côte d'Ivoire l'objectif ambitieux de doubler sa part dans les exportations mondiales. Dans ce contexte, préserver les acquis ne suffira plus. Les entreprises ivoiriennes devront renforcer leur compétitivité, investir dans la qualité, la transformation et la différenciation de leurs produits.

Un signal stratégique pour les exportateurs ivoiriens.

L'entrée en vigueur provisoire de l'accord UE-Mercosur ne doit pas être perçue comme une menace immédiate, mais comme un signal car le marché européen restera un débouché majeur pour les exportations ivoiriennes. Toutefois, les conditions de concurrence y deviennent plus exigeantes. Les entreprises capables d'offrir davantage de valeur ajoutée, de qualité, de traçabilité et de régularité dans leurs approvisionnements seront les mieux placées pour consolider leurs positions.

ACCÈS AU MARCHÉ

LE MARCHÉ INDIEN EN QUÊTE DE COTON

Le gouvernement indien a décidé de suspendre, pour une période de cinq mois, les droits de douane appliqués aux importations de coton. La mesure, entrée en vigueur le 1er juin 2026, vise à renforcer l'approvisionnement de l'industrie textile locale dans un contexte de forte demande et de tensions sur certaines qualités de fibre.

Une industrie textile à sécuriser.

L'Inde est à la fois l'un des plus grands producteurs mondiaux de coton et un acteur majeur de l'industrie textile. Pourtant, sa production nationale ne suffit pas toujours à couvrir les besoins de ses filatures.

En levant temporairement les taxes à l'importation, New Delhi cherche avant

tout à préserver la compétitivité de son industrie textile, dont les exportations représentent plusieurs milliards de dollars chaque année. Les industriels indiens disposeront ainsi d'un accès plus avantageux aux cotons provenant des grands pays exportateurs.

Une évolution à suivre pour les exportateurs ivoiriens.

Cette décision pourrait se traduire par un regain de la demande sur le marché international au cours des prochains mois.

Pour la Côte d'Ivoire, qui figure parmi les principaux producteurs de coton d'Afrique, l'évolution mérite d'être observée avec attention. L'Inde fait partie des grands centres mondiaux de

consommation de fibre et toute mesure facilitant les importations peut créer de nouvelles opportunités commerciales pour les fournisseurs capables de répondre aux attentes des industriels.

Au-delà des volumes, la décision prise confirme également l'importance stratégique que les grandes économies accordent à la sécurisation de leurs approvisionnements industriels.

Une leçon de compétitivité.

L'intérêt de cette mesure dépasse le seul marché du coton. Si l'Inde ouvre aujourd'hui davantage son marché aux importations, c'est pour soutenir ses filatures, ses usines textiles et ses exportateurs de vêtements. La matière première est considérée comme un levier au service d'une industrie de transformation créatrice de valeur et d'emplois.

Cette logique rejoint les ambitions de transformation industrielle portées par la Côte d'Ivoire. Car la compétitivité d'une filière ne se mesure pas uniquement à sa capacité de production. Elle dépend aussi de sa capacité à transformer, valoriser et exporter des produits à plus forte valeur ajoutée.

L'initiative indienne rappelle ainsi une réalité essentielle : dans les chaînes de valeur mondiales, les gains les plus importants se concentrent souvent bien au-delà de la matière première.



REGARDS SUR LA CÔTE D'IVOIRE

OMC : LA CÔTE D'IVOIRE CITÉE EN EXEMPLE POUR SES PROGRÈS EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE RÉGLEMENTAIRE

Les règles du commerce international ne concernent pas uniquement les droits de douane. Une grande partie des échanges est aujourd'hui influencée par des réglementations techniques, des normes, des procédures de certification ou encore des exigences d'étiquetage. Pour garantir la prévisibilité des échanges, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont tenus de notifier ces mesures lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir un impact sur le commerce.

Ce mécanisme de notification constitue l'un des piliers de la transparence au sein du système commercial multilatéral. Il permet aux partenaires commerciaux de prendre connaissance des projets de réglementation, d'en évaluer les conséquences et, le cas échéant, de formuler des observations avant leur entrée en vigueur.

Des retards régulièrement dénoncés.

Lors de la réunion du Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) tenue en mai 2026, les États-Unis ont une nouvelle fois attiré l'attention sur les retards persistants de certains membres dans l'accomplissement de leurs obligations de notification. Washington estime que l'absence ou le retard de notification réduit la prévisibilité du commerce et complique l'adaptation des entreprises aux nouvelles exigences réglementaires.

Ces préoccupations sont partagées par de nombreux acteurs économiques. Lorsqu'une réglementation est adoptée sans information préalable suffisante, les exportateurs peuvent se retrouver confrontés à des exigences nouvelles sans disposer du temps nécessaire pour s'y conformer.

**Une reconnaissance pour la Côte d'Ivoire.**

Au milieu de ces critiques, les États-Unis ont également souligné les progrès réalisés par plusieurs membres, dont la Côte d'Ivoire.

Cette mention peut sembler technique, mais elle traduit un effort concret d'amélioration de la transparence réglementaire. Elle témoigne d'une participation plus active aux mécanismes de l'OMC et d'une meilleure prise en compte des exigences liées à la circulation de l'information commerciale. Pour les exportateurs ivoiriens, l'enjeu dépasse largement la procédure administrative. La confiance des partenaires commerciaux repose aussi sur la prévisibilité des règles. À mesure que les réglementations deviennent un facteur déterminant d'accès aux marchés, la capacité d'un pays à respecter ses engagements de transparence contribue directement à sa crédibilité au sein du commerce international.



DATA EXPORT

3,2 MILLIONS DE DOLLARS D'EXCÉDENT : LA PERFORMANCE IVOIRIENNE SUR LE TAPIOCA

Analyse de la fiche technique agroalimentaire « Manioc », Afrique de l'Ouest, Commission de la CEDEAO & Centre du commerce international (ITC) 2024.

Le manioc se décline en une multitude de produits, mais c'est sur l'un de ses dérivés transformés, le tapioca, que notre pays se distingue. La dernière fiche technique de la CEDEAO et du Centre du commerce international (ITC) révèle que sur ce marché, la Côte d'Ivoire part avec une vraie longueur d'avance, autant par ce qu'elle exporte déjà que par ce qu'il lui reste à conquérir. Petit tour d'horizon des chiffres qui le confirment.

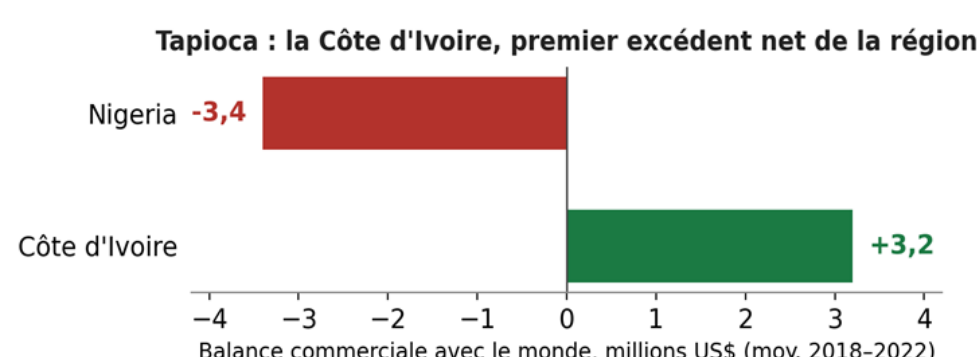
Un des rares excédents commerciaux de la région.

Entre 2018 et 2022, la Côte d'Ivoire a dégagé un excédent commercial moyen de 3,2 millions de dollars sur le tapioca (SH 190300). Dans une sous-région où bien peu de pays y parviennent, le résultat n'a rien d'anodin, d'autant que l'Afrique de l'Ouest, prise dans son ensemble, est importatrice nette de ce produit. Le contraste avec le Nigeria est d'ailleurs saisissant : premier producteur de manioc du continent, le géant régional affiche pourtant un déficit moyen de 3,4 millions de dollars sur ce même tapioca, un déficit qui a même dépassé 13 millions en 2022. La leçon à en tirer est que produire du manioc en quantité ne suffit pas ; encore faut-il le transformer et savoir le vendre. C'est précisément là que la Côte d'Ivoire tire son épingle du jeu.

Le plus fort potentiel d'exportation de la CEDEAO.

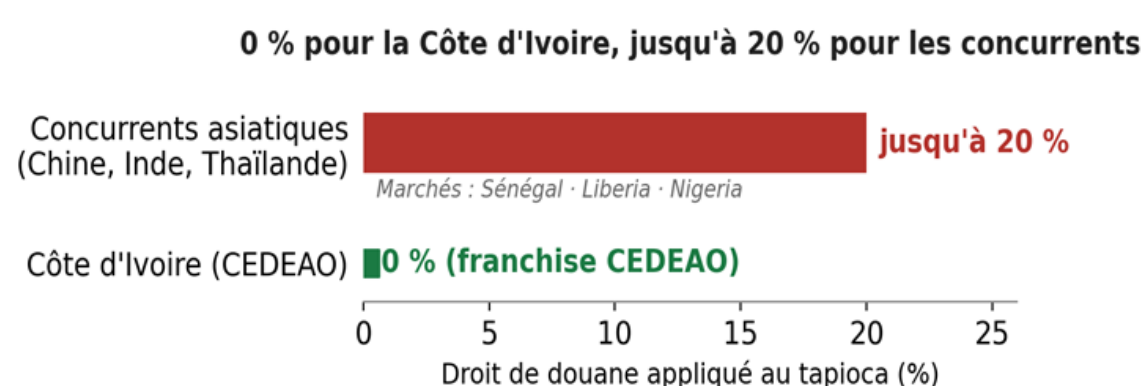
Et le meilleur reste peut-être à venir. L'Export Potential Map de l'ITC chiffre à 1,3 million de dollars les exportations supplémentaires que la Côte d'Ivoire pourrait encore activer, soit le le plus gros

réservoir de toute la CEDEAO, loin devant ses voisins. La marge de progression est donc bien réelle, et elle se trouve souvent à portée de main.



Deux directions s'offrent aux exportateurs. À l'international d'abord : l'essentiel des ventes ivoiriennes part déjà vers l'Europe et l'Amérique du Nord, où la demande d'aliments sains, naturels et sans allergènes ne cesse de progresser, une tendance qu'une étude de l'ITC sur les pâtes de manioc juge durable. Plus près ensuite : au Sénégal, au Ghana et au Niger, la demande régionale dépasse aujourd'hui ce que la sous-région leur expédie. Autant de débouchés de proximité encore largement ouverts.

Un avantage tarifaire face aux concurrents asiatiques.



Pour transformer ce potentiel en ventes, la Côte d'Ivoire dispose d'une carte que ses concurrents lointains n'ont pas. Sur les marchés ouest-africains, le tapioca ivoirien entre sans payer de droit de douane, grâce aux accords régionaux (CEDEAO, UEMOA, ZLECAF). Dans le même temps, des

fournisseurs de premier plan comme la Chine, l'Inde, la Thaïlande, peuvent se voir appliquer jusqu'à 20 %. Sur des marchés de proximité, l'écart n'a rien de théorique : à qualité comparable, le produit ivoirien arrive tout simplement moins cher.

Un point mérite toutefois l'attention en amont : les exigences réglementaires varient fortement d'un pays à l'autre. Pour le seul tapioca ivoirien, on en recense **14 à l'entrée du Liberia et 18 au Nigeria, contre une seule au Sénégal.**

Une filière à suivre.

Un excédent déjà acquis, un potentiel clairement identifié, un accès préférentiel aux marchés voisins : rares sont les filières qui réunissent autant d'atouts au même endroit. Le tapioca ne pèse pas encore lourd dans nos statistiques d'exportation, mais tous les voyants sont au vert pour qu'il s'impose comme l'une des belles réussites de la transformation du manioc en Afrique de l'Ouest. L'essentiel, désormais, est de saisir la fenêtre — avant que la concurrence ne comble l'écart.

BRÈVES ALERTES

À partir du 1er juillet 2026, l'Union européenne appliquera un droit de douane forfaitaire de 3 € sur les petits colis d'une valeur inférieure à 150 € provenant de pays tiers (hors UE). Cette disposition cible principalement les flux massifs issus du commerce en ligne, notamment en provenance de Chine via des plateformes comme Shein, Temu ou AliExpress. La réforme s'inscrit dans une volonté de mieux contrôler les importations, de lutter contre les fraudes et de rétablir des conditions de concurrence plus équitables pour les entreprises européennes.

Source : Conseil de l'Union européenne

La Casamance mise sur la mangue.



La région de Casamance accueillera les 19 et 20 juin prochains la première édition du Festival Fomangaffe, une initiative dédiée à la promotion de la mangue sénégalaise sur les marchés nationaux et internationaux. Au-delà de la célébration du fruit, l'événement mettra l'accent sur les enjeux de transformation, de commercialisation et d'exportation d'une filière qui représente plus de la moitié de la production nationale. Panels, formations techniques et rencontres d'affaires réuniront producteurs, transformateurs, chercheurs et investisseurs autour d'un même objectif : mieux valoriser une production encore fortement affectée par

les pertes post-récolte. Une démarche qui illustre la volonté du Sénégal de renforcer la création de valeur autour de ses filières agricoles.

Source : ToutInfo Sénégal.

Des mangues philippines à la conquête du Canada.

Les Philippines ont réalisé début juin leur première exportation commerciale de mangues fraîches vers le Canada, ouvrant ainsi un nouveau débouché pour l'une de leurs principales productions horticoles. Cette avancée s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des marchés, après l'ouverture du marché italien en 2025. Fait notable : l'archipel philippin est situé à plus de 11 000 km du Canada, soit bien plus loin que la Côte d'Ivoire, mais parvient néanmoins à positionner ses mangues sur le marché nord-américain grâce à une mobilisation coordonnée des pouvoirs publics, des exportateurs et des acteurs logistiques. Au-delà de la cargaison elle-même, l'opération illustre l'importance d'une stratégie commerciale offensive pour conquérir de nouveaux marchés, même lorsque la géographie ne joue pas en votre faveur.

Source : FreshFruitPortal.

Le Ghana accélère sa transformation agricole.

Le Ghana a lancé début juin son programme AgriConnect, un cadre national destiné à renforcer la sécurité alimentaire, réduire la dépendance aux importations agricoles et accélérer la transformation de plusieurs filières stratégiques. Soutenue par la Banque mondiale et d'autres partenaires au

développement, l'initiative cible notamment le cacao, le palmier à huile, le riz, le maïs, la volaille, l'anacarde et l'hévéa. Entre 2026 et 2030, près de ****3 milliards de dollars**** devraient être mobilisés pour financer des investissements dans l'irrigation, la mécanisation, les semences, la transformation et la logistique. Accra ambitionne ainsi d'améliorer la sécurité alimentaire de près de ****3 millions de personnes**** et de contribuer à la création de ****2,6 millions d'emplois d'ici 2035****, en faisant de l'agriculture un moteur de croissance, d'industrialisation et d'attraction des investissements privés.

Source : Gouvernement du Ghana – AgriConnect Compact.

Le Cameroun contraint d'importer davantage d'huile de palme.

Le Cameroun s'apprête à accroître ses importations d'huile de palme au second semestre 2026 afin d'éviter des tensions sur son marché intérieur. Les stocks disponibles seraient tombés sous le seuil de 10 000 tonnes alors que la demande des ménages, des raffineries, des savonneries et de l'industrie demeure soutenue. Derrière cette situation se cache un déficit structurel estimé entre 200 000 et 300 000 tonnes par an, que la production locale peine à combler. Malgré plusieurs projets d'investissement destinés à renforcer les capacités nationales, dont un programme de 45 milliards FCFA porté par Opalm, les autorités camerounaises restent contraintes de recourir aux marchés internationaux pour sécuriser l'approvisionnement du pays.

Source : Investir au Cameroun.



CÔTE D'IVOIRE
EXPORT



***ENSEMBLE, EXPORTONS
LE MADE IN CÔTE D'IVOIRE
EN 2026.***



CONTACTEZ-NOUS !



f X @ in
cotedivoirexport.ci



Adresse

Immeuble CGRAE, face
à Fraternité Matin, Bd de
l'Indenié, Abidjan



Téléphone

+225 27 20 28 67 53
+225 07 67 22 99 36